

DES de médecine générale

Promotion 2019

Secrétariat :

Catherine MILLOT
01 49 59 67 27

Valérie Le JOLLEC
01 49 59 67 40

mg.medecine@u-psud.fr

Site internet : <http://www.medecine.u-psud.fr/fr/menu-deroulant-gauche.html>

Réunion d'information sur les modalités de la validation de la phase socle

MARDI 17 MARS 2020 – PRESENCE OBLIGATOIRE

Date prévue pour les jurys de validation de la phase socle

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 – PRESENCE OBLIGATOIRE

Les échanges entre le département et les internes inscrits dans le DES s'effectuent uniquement par courriel. Il est donc absolument nécessaire que vous informiez la scolarité de la faculté ET ÉGALEMENT notre secrétariat de tout changement de votre adresse personnelle, téléphonique ou mail.

Préambule

Bonjour,

Ce livret a été conçu pour vous donner les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de Médecine Générale (MG), au sein de notre Département.

L'objectif du troisième cycle est de vous permettre de devenir des professionnels aptes à remplir les missions des soins primaires définies dans la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires). Au cours de votre cursus, il vous faudra donc acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la spécialité de médecine générale. Ces compétences ont été décrites dans un référentiel métier issu d'une collaboration entre les enseignants de médecine générale et la Mission "Évaluation des compétences professionnelles des métiers de la santé" du Ministère de la Santé.

Durant votre DES (et également dans la suite de votre vie professionnelle), vous devrez être acteur de votre formation. Des enseignements vous seront proposés par le Département, vous pourrez également vous former seul ou en mobilisant d'autres ressources.

Tout au long de votre cursus, vous devrez constituer un portfolio (prochainement électronique sur la plateforme SIDES). Dans ce portfolio, vous colligerez l'ensemble des éléments pouvant attester de votre parcours de formation et de vos progrès. A divers moments de votre cursus et notamment à la fin de la phase socle puis à la fin de votre DES, ce portfolio sera le support de l'évaluation de l'acquisition des compétences requises à exercer la discipline.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Département et un parcours enrichissant à nos côtés,

L'équipe enseignante

Table des matières

Préambule.....	3
I. Glossaire.....	6
II. Présentation du département de médecine générale.....	9
1. Membres du Département de médecine générale.....	9
2. Organisation du Département.....	10
3. Liste des Maîtres de Stage des Universités du Département.....	11
III. Généralités à propos du DES de médecine générale.....	14
IV. Maquette des stages.....	15
1. Phase socle.....	15
2. Phase d'approfondissement.....	15
3. Choix de stage.....	16
4. Temps de travail.....	16
5. Conditions de validation des stages.....	16
V. Les enseignements facultaires.....	18
1. Temps dévolu à la formation.....	18
2. Présentation de l'enseignement facultaire.....	18
3. Enseignement dirigé et portfolio.....	19
4. Validation des enseignements.....	23
VI. Tutorat.....	24
1. Les missions de votre tutrice/tuteur.....	24
2. Les rencontres tutorielles.....	24
3. Les objectifs du tutorat.....	25
VII. Portfolio et traces d'apprentissage.....	26
1. Le portfolio.....	26
2. Les traces d'apprentissage.....	26
VIII. Validation de la phase socle.....	28
Si vous souhaitez repasser les ECN*.....	29
IX. Thèse d'exercice.....	30
1. Enseignements facultaires liés à la thèse.....	30
2. Projet de thèse à rédiger en fin de phase socle.....	31
3. Procédure de déclaration d'un sujet de thèse d'exercice.....	31
4. Aspects réglementaires de la thèse.....	32

5.	Soutenance de thèse : formalités administratives auprès de la scolarité	32
X.	Validation du DES de médecine générale	34
1.	Prérequis à la validation du DES	34
2.	Avant le jury.....	34
3.	Jury de DES	34
	Conclusion : profitez de ces trois années.....	35

I. Glossaire

Atelier de communication thérapeutique en salle de simulation (ACTSIM) : Enseignement clinique non sanctionnant à visée formative dont les objectifs sont de développer des stratégies au cours de l'entrevue médicale, de s'approprier la pratique et l'analyse de la communication, de développer un raisonnement clinique de médecin généraliste, délivrer une information adaptée à la situation et au patient et de structurer un projet de soin

La méthode repose sur des mises en situation filmées mais non enregistrées. Elles sont immédiatement suivies de l'analyse d'une part du déroulé, de la structuration et du contenu de la consultation et d'autre part de la relation et la communication

Apprentissage par résolution de problèmes (ARP)

Il s'agit de groupes de travail composés d'internes en stage ambulatoire de niveau 1 et d'un enseignant du département. L'objectif est de faire dégager par le groupe des problématiques concernant des situations prévalentes en médecine générale puis de les résoudre. Trois thèmes sont abordés durant ces séances : les maladies cardiovasculaires, la santé mentale et l'asthme/BPCO, à raison de 2 séances par thème. Ces séances sont organisées en 2 étapes : la première séance a pour objectif de définir des problématiques ; la deuxième, à distance et après recherche bibliographique, de les résoudre sous forme de présentation.

Compétences

C'est un savoir agir complexe, en lien avec le contexte d'apprentissage ou d'exercice, qui intègre plusieurs types de ressources et qui permet, à travers une famille de situations, non seulement l'identification de problèmes, mais également leur résolution par une action efficace et adaptée à un moment donné (définition du Collège National des Généralistes Enseignants).

Démarche réflexive

La démarche réflexive correspond à la démarche d'analyse et de réflexion que peut porter un praticien sur sa pratique. *Pour Philippe Perrenoud (2004) « Le praticien réflexif est un praticien qui se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend, et parfois pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré »* Un objectif, voire un idéal, est d'arriver à produire une démarche réflexive pendant le soin.

Enseignement dirigé

Les enseignements dirigés correspondent à l'enseignement proposé par le département de médecine générale tout au long de l'année. Ces séances vous sont proposées indépendamment du stage que vous réalisez. Certaines d'entre elles sont obligatoires.

Familles de situations

Les familles de situations correspondent à des situations de soins prévalentes en médecine générale. Elles sont considérées comme représentatives de la spécialité, mais ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles permettent de travailler les compétences.

Groupe d'échange de pratique (GEP) niveau 1 et 2 et GEP Formation à la communication

Il s'agit de groupes de travail composés d'internes et d'un enseignant du département. L'objectif est d'initier les participants à l'analyse réflexive de leurs pratiques, de dégager les problématiques rencontrées au cours de leurs consultations, de confronter leurs pratiques à celles de leurs pairs et aux données de la science.

Groupe d'initiation à la relation thérapeutique

Il s'agit de groupes de travail composés d'internes durant leur stage ambulatoire de niveau 1 et d'un binôme enseignant formé à la méthode Balint. L'objectif est de développer les compétences relationnelles et communicationnelles au service du soin. Le travail est axé sur l'analyse d'un cas à partir de la problématique relationnelle, émotionnelle, éthique et communicationnelle qu'il a suscité.

Groupe de tutorat

Il s'agit de groupes de travail composés d'un tuteur et de ses tutorés. Ces groupes se réunissent tout au long du DES avec un minimum de 3 séances par an. L'objectif est de résoudre, en groupe, et par les internes, les difficultés rencontrées pendant l'exercice professionnel en favorisant l'autonomie dans l'apprentissage, la capacité à travailler en équipe et la capacité à résoudre des problèmes complexes de la vie professionnelle. Ces groupes ont également pour objectif de favoriser un compagnonnage entre tous les membres du groupe.

Journal de bord (JDB)

Le Journal de bord (JDB) est une série de situations d'apprentissage brèves amenant à une problématisation précise. Il est élaboré chaque semestre sous la supervision de vos maîtres de stage ou du tuteur. À l'issue de chaque stage il doit contenir au minimum 10 situations cliniques.

Maître de stage des Universités (MSU)

Le maître de stage des universités est le médecin qui vous accueille et vous encadre au cours du stage ambulatoire. Dans notre département, il s'agit exclusivement de médecins généralistes. Il est en lien direct avec votre activité clinique durant votre stage ambulatoire. Il vous aide à repérer les situations cliniques susceptibles de vous faire progresser et facilite votre apprentissage. Il vous accompagne dans votre travail d'élaboration de traces d'apprentissages et valide votre journal de bord.

Portfolio

Le portfolio est le recueil des travaux que vous allez produire au cours de votre DES (traces d'apprentissages).

Il vous permet de suivre votre progression tout au long du cursus (validation des compétences, stages, enseignements facultaires ...). Il permet également à votre tuteur de suivre votre progression en vue de votre certification (compétences, familles de situations, heures d'enseignements ...).

Ainsi, il est utilisé comme support d'évaluation de vos compétences, notamment lors de la soutenance finale du DES de médecine générale.

Récit de situation complexe authentique (RSCA)

Le Récit de Situation Complexe Authentique consiste en un récit descriptif et analytique d'une situation clinique que vous avez vécue. Il comporte obligatoirement des données relevant de la description de

la situation clinique, tenant compte du contexte et du vécu des protagonistes. Il se prolonge par une analyse critique de la situation, une description des réponses apportées aux problèmes rencontrés, et une synthèse des apprentissages effectués. Il s'agit d'une trace authentique qui peut se rapporter à une ou plusieurs famille(s) de situation.

Supervision directe

La supervision directe consiste en un retour pédagogique sur une consultation que vous avez menée en présence de votre MSU. Ce dernier vous permet de prendre conscience des éléments pertinents de votre prise en charge et de ceux qui sont à améliorer. Il définit éventuellement avec vous les recherches complémentaires éventuellement nécessaires.

Supervision indirecte

La supervision indirecte est le travail effectué avec votre MSU au décours d'une ou plusieurs consultations que vous avez menées seul. Il s'agit d'un travail pédagogique sur le contenu de la consultation et les décisions prises. Comme la supervision directe, elle peut déboucher sur la production de traces d'apprentissages.

Traces d'apprentissage

Au cours du DES de médecine générale, vous devez produire un certain nombre de travaux personnels qui reflète votre progression dans les différentes compétences indispensables à l'exercice de la médecine générale. Ces travaux de rédaction constituent des traces d'apprentissage qui viendront alimenter le portfolio. Il existe de nombreux types de traces d'apprentissage. Cette liberté de format, de support ou encore de contexte, vise à favoriser la diversité des modalités d'acquisition des compétences. Il est toutefois nécessaire que chacune de ces traces soit contextualisée (rapportée à une situation que vous avez vécue et que vous décrivez succinctement) et fasse apparaître suite à la réflexion menée les apprentissages effectués.

Tuteur

Le tuteur est un médecin généraliste qui vous guide et vous accompagne tout au long de votre cursus. Le tuteur évalue la réalité et la progression des apprentissages, notamment au travers des traces d'apprentissages colligées dans le portfolio. Il vous conseille dans vos choix de stages, votre avenir professionnel... Il est en interaction régulière avec vous, que ce soit à distance (échanges de courriels...), ou lors des séances de tutorat. Il est la personne référente en cas de difficultés (professionnelles ou personnelles), vous pouvez le contacter en cas de nécessité tout au long de votre cursus.

II. Présentation du département de médecine générale

1. Membres du Département de médecine générale

	Pr Laurent Rigal - Directeur du département
	Pr Frédérique Noël - Directrice adjointe du département
	Dr Pascale Arnould (MCU)
	Dr Sophie Bucher (MCU)
	Dr Sylvain Paquet (MCA)
	Dr Isabelle Pendola-Luchel (MCA)
	Dr Cécilia Saldanha-Gomes (CE)
	Dr Raphaëlle Delpech (CE)
	Dr Elsa Jacquet (CCU)
	Dr Eric Defleselle (CCU)
	Dr Chiara Maj (CCU)
	Dr Mathilde Baumhauer (AUMG)
	Dr Jeanne Sassenou (AUMG)
	Dr Pascaline Mourey (AUMG)
	Dr Marion Thevenot (AUMG)
	Dr Colinne Patrice (AUMG)
	Pr François Boué
	Pr Rissane Ourabah (PE)

2. Organisation du Département

Directeur du Département - Pr Laurent Rigal

Stages

- Pr Frédérique Noël
- Dr Isabelle Pendola-Luchel

Enseignement

- Dr Sophie Bucher

Tutorat

- Dr Pascale Arnould

Thèses

- Dr Sylvain Paquet

Validation DES

- Dr Pascale Arnould

AUMG : Assistant Universitaire de Médecine Générale

CCU : Chef de Clinique des Universités

CE : Chargé d'Enseignement

MCA : Maître de Conférences Associé

MCU-PA : Maître de Conférences des Universités - Praticien Ambulatoire

PA : Professeur Associé

PE : Professeur émérite

PU-PA : Professeur des Universités - Praticien Ambulatoire

PU-PH : Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

3. Liste des Maîtres de Stage des Universités du Département

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
ABDOUN LOPOUKHINE	Nassima	BRINZA	Mickaëla
ALLENC	Didier	CHARANSONNET	Marie-Christine
ANGELI	Philippe	CHARBONNEL	Pascal
ARHAN	Joël	CHEVROT	Pierre
ARNAUD	Frédéric	COCO	Mathie
ARNOULD	Michel	COINDARD	Guillaume
ARNOULD	Pascale	COLAS - LEONARD	Laëtitia
AUBRY	Estelle	CORCHIA	Laurent
AZOULAY-TACHON	Maud	COTTEREAU-HOURTE	Bénédicte
BAIL	Zohra	COUDERC	François
BARILLÉ	Elodie	DE REVIERS	Ophélie
BAUMHAUER	Mathilde	D'HUMIERES	Bertrand
BAUT	Emmanuel	DEFLESSELLE	Eric
BIDEAU	Camille	DELFARRIEL	Guillaume
BIGAY	Sophie	DELPECH	Raphaëlle
BILLAUD	Julie	DELMAS-GUILLOIS	Bénédicte
BLED	Marien	DERVAUX	Virginie
BLOCH	Alain	DERVAUX	Virginie
BOISSON	Sylvie	DEVATINE	Patricia
BOMMENEL	Lucie	DOBIAS	Jérôme
BOTHNER	Laurent	DESTOUCHES	Jean-Yves
BOUDON	Damien	DEVATINE	Patricia
BRAY	Sophie	DEVATINE	Bernard
BRAY	Sophie	DREUX	Dominique
BUCHER	Sophie	DUBOIS	Pierre

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
GASPARD	Charlotte	GALICHON	Claire
GÉRI	Daniel	GONCALVES	Céline
GRUDET	Stéphane	GANDIOL	Jérôme
GUILBOT	Jean - Louis	GONCALVES	Céline
GUILLOT	Charles	LUCHOOMAN	Geenam
HAMON	Jean-Paul	MAINARD - MARECHAL	Sylvia
HUAS	Caroline	MAJ	Chiara
ISLA Y ORTIZ	Grâce	MARCHAND	Catherine
JALLADEAU	Jean-Jacques	MEBAZAA	Hareth
JANOT	Christine	MINDUS	François
KADOCHÉ	David	MOTYKA	Catherine
KANOUN - DRIRA	Hajer	MOUCHEL	Delphine
LACHCAR	Jérémie	MOULYS	Emilie
LAFAX - TOUSSAINT	Soizic	MOURIN	Matthieu
LAHMY	Camille	MUSSEAU	Cécile
LAM	Stéphanie	NGUYEN	Ngoc Linh
LASFAR	Anne - Laure	NOËL	Frédérique
LASSALLE DELORME	Martine	OLIVIER	Cédric
LE BEC	Dorothee	PAQUET	Sylvain
LE FUR	Patrick	PAQUOT	Cendrine
LEFORT	Eric	PEIGNOT	Laurence
LEGRIS	Hélène	PENDOLA-LUCHEL	Isabelle
LEONARD-FAURE	Dominique	PERINELLE	Francis
LEXUTAN - INDRE	Délia	PETIT	Marianne
LUCE	Matthieu	PHAM	Clarisse
FALCOFF	Hector	PIMIENTA	Philippe
FOSSE	Didier	PIQUE	Laurence
FONTANEL	Didier	PRETI	Henri

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
LUCHEL	Guy	PRÉVOST - DEFRANCE	Marie
RACHOU	Sophie	SALDANAHA-GOMES	Cécilia
RAMBAUD	Charlotte	SALVIATO	Marie-Laure
RAINERI	François	SAUNAL-OBERTIN	Valérie
RATS	Pierre - Alexis	VIGNON	Katia
RICHARD	Dominique	VILLENEUVE	Frédéric
RICHARD	Geneviève	SAUNAL - OBERTIN	Valérie
RIGAL	Laurent	SIBI DUREUIL	Renaud
RIGAL	Yves	TRINKL	Auguste
ROMÉAS	Catherine	VANZO	Bertrand
RODENBOUR	Charlotte	VARTIC	Roxana
TOGBE	Nelly	VISSEAUX	Agnès
RIZZI	Cécilia	LERAPT	Jean-Louis

Cette liste n'est pas exhaustive, elle évolue dans le temps.

III. Généralités à propos du DES de médecine générale

Notre objectif pour la fin de votre cursus est que vous maîtrisiez l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale. Celles-ci s'acquièrent au travers d'un travail personnel, à la fois en stage et lors des enseignements facultaires. Les 6 compétences génériques à acquérir sont les suivantes :

1. Le premier recours, l'incertitude, les urgences
2. L'approche globale, la complexité, la prise en charge médico-psycho-sociale
3. L'éducation, le dépistage, la prévention, la santé individuelle et communautaire
4. La continuité des soins, le suivi et la coordination des soins
5. Les relations, la communication, l'approche centrée sur le patient
6. Le professionnalisme

Ces compétences seront notamment abordées lors de travaux sur les familles de situations cliniques les plus fréquentes en soins primaires :

1. Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly-morbidité à forte prévalence
2. Situations liées à des problèmes aigus / programmés ou non / fréquents ou exemplaires
3. Situations liées à des problèmes aigus dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
4. Situations autour de problèmes de santé concernant les spécificités du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent
5. Situations autour de la sexualité, de la génitalité et de la reproduction
6. Situations autour de problèmes liés à l'histoire personnelle, familiale et à la vie de couple
7. Situations de problèmes de santé et/ou de souffrance liés au travail
8. Situations dont les aspects légaux, règlementaires, déontologiques et juridiques sont au premier plan
9. Situations avec des patients perçus comme difficiles/exigeants
10. Situations où les problèmes sociaux ou les situations de précarité sont au premier plan
11. Situations avec des patients d'une autre culture.

IV. Maquette des stages

La maquette du DES de MG se divise en deux parties, la phase socle (première année) et la phase d'approfondissement intermédiaire (deuxième et troisième années). Chacune de ces phases comporte un stage ambulatoire obligatoire et une évaluation finale (cf chapitre Validation phase socle et validation du DES)

1. Phase socle

Durant cette phase, vous devez réaliser un semestre chez le praticien, appelé stage ambulatoire de niveau 1 (SN1) et un semestre aux urgences adultes. La répartition s'effectue par demi-promotion entre ces deux stages.

2. Phase d'approfondissement.

Durant cette phase vous devez effectuer :

- Un stage en médecine polyvalente ; ce stage doit être effectué au cours de la première année de phase d'approfondissement
- Un stage « santé des femmes »
- Un stage santé des enfants
- Un stage ambulatoire niveau 2

Pour que votre formation soit complète et diversifiée, il est nécessaire d'effectuer les stages de niveau 1 et niveau 2 sur des lieux de stage différents. Une réunion vous présentera les modalités précises d'affectation des sites proposés.

Le tableau suivant récapitule les stages possibles en fonction de la phase de DES et du semestre (S).

Stages possibles		SN1	Urgences adulte	Médecine polyvalente	Santé de l'enfant ¹	Santé de la femme ¹	SN2
Phase socle	S1	X	X				
	S2	X	X				
Phase d'approfondissement	S3			X	X	X	
	S4			X	X	X	
	S5				X	X	X
	S6				X	X	X

¹Santé de l'enfant et de la femme : actuellement en stages hospitaliers. Le développement de ces stages en ambulatoire est en cours.

3. Choix de stage

Le choix de stage se fait par ancienneté (nombre de semestres validés) puis par rang de classement à l'ECN. Il est organisé :

- par l'ARS pour les stages hospitaliers (dates communiquées par l'ARS sur son site)
- par le DMG pour les stages ambulatoires (dates et modalités seront disponibles sur le site du DMG en temps utile)

Le département de médecine générale de Paris Sud est l'un des départements de MG d'Ile-de-France. Ces départements travaillent en coopération au sein de la coordination inter régionale d'Ile-de-France dont le site est le <http://des-mg-idf.fr>. C'est sur ce site qu'est répertorié l'ensemble des stages proposés, hospitaliers et ambulatoires et que se fait l'évaluation de vos stages.

Lors des choix de stages ambulatoires (SN1 et SN2), aucun site ne devra rester vacant.

Au total, 6 stages de 6 mois doivent être effectués, durant les 3 ans de DES.

4. Temps de travail

Votre temps de travail est de 10 demi-journées dont 2 sont réservées à votre formation théorique. Ceci est opposable à vos maîtres de stage hospitaliers ou ambulatoires.

(Décret n° 2015-225 du 26 février 2015 relatif au temps de travail des internes)

5. Conditions de validation des stages

- a. Proposition de validation sur le site du DES de MG d'IDF par le chef de service ou par chacun de vos maîtres de stage des universités en votre présence.
- b. Évaluation par vous-même de votre lieu de stage sur le site du DES de MG d'IDF.
- c. Participation aux enseignements spécifiques des stages ambulatoires (niveau 1 et 2)
- d. Réalisation de 2 traces d'apprentissage :
 - Un RSCA
 - Un journal de bord

La proposition de validation de stage faite par votre chef de service ou chacun de vos maîtres de stage des universités est soumise à l'avis du **directeur du département de médecine générale**, le Pr Laurent Rigal.

Remarques importantes

- Le type de stage (urgences adulte, santé de la femme/de l'enfant) est précisé sur le site du DES de MG d'Ile-de-France. **En cas de litige c'est le site qui fait foi.** Allez systématiquement vérifier, ne vous fiez pas à l'intitulé du stage ni au nom de l'hôpital.
- Pour pouvoir réaliser un stage "hors filière", dans les DOM TOM ou un inter CHU, une demande écrite au directeur du DMG doit être effectuée sous la forme d'une lettre de motivation précisant

notamment l'avancement de votre DES de MG (état de votre maquette, avancement de votre portfolio et nombre d'heures d'enseignement réalisé).

V. Les enseignements facultaires

1. Temps dévolu à la formation

Deux demi-journées par semaine sont consacrées à votre formation¹

- une demi-journée facultaire (consacrée aux enseignements à la Faculté)
- une demi-journée en autonomie (c'est-à-dire que vous pouvez utiliser ce temps à des travaux personnels comme vos traces d'apprentissage ou votre thèse).

2. Présentation de l'enseignement facultaire

L'enseignement se divise en enseignement dirigé dont certains sont obligatoires, en enseignement durant les stages ambulatoires et en un enseignement autour de la thèse.

Une majorité des enseignements (GEP niveau 1 et niveau 2, Apprentissage par résolution de problèmes, groupe tutoriel, formation à la relation thérapeutique, formation à la communication, atelier de simulation, atelier de simulation, cycle art et médecine, etc..) vous seront proposés sur le modèle d'un groupe d'étudiants supervisés qui se rencontrent de manière répétée et qui travaillent sur des problématiques de la pratique du médecin généraliste.

Enseignement dirigé	Enseignement dirigé durant les stages ambulatoires	Enseignement autour de la thèse
Obligatoires		
Obligatoires	Stage de niveau 1	Recherche qualitative
GEP communication thérapeutique et ateliers de simulation	GEP	Statistiques appliquées à la thèse de MG
Traces d'apprentissage	ARP	Recherche documentaire
Recherche documentaire en MG	Entretien motivationnel	Zotero
Prescription thérapeutique	Ateliers techniques	Pubmed
Arrêt de travail	- ORL	
Initiation à la thèse	- Gynéco	
Démarche décisionnelle	- Rhumato	Permanences de thèse
	- Pneumo	
	Initiation à la relation thérapeutique	
Optionnelles	Stage de niveau 2	
	GEP	
Art et Médecine		

Le cycle Art et Médecine offre la possibilité à chacun de réaliser un travail approfondi sur la relation médecin malade et l'éthique du soin. Cet atelier s'intéresse au regard que l'on porte sur nos patients

¹ Article R. 6153-2 du code de la santé publique

et à celui qu'ils nous portent. L'image d'art sert de support au ressenti émotionnel vécu dans une situation professionnelle.

Les séances d'enseignement sont **obligatoires** se répartissent dans le cursus comme suit :

Durant la phase socle	La prescription médicamenteuse L'arrêt de travail La recherche documentaire en médecine générale Les traces d'apprentissages – séminaire d'écriture L'initiation à la thèse : la thèse dans son intégralité
Durant la phase d'approfondissement	La démarche décisionnelle
Durant l'ensemble du DES	La formation à la communication thérapeutique
Durant les stages ambulatoires	Groupe d'échanges de pratique Groupe de formation à la relation thérapeutique Apprentissage par résolution de problèmes (ARP) Ateliers de gestes techniques L'initiation à l'entretien motivationnel

La liste des enseignements dirigés optionnels est notifiée dans le livret de suivi d'enseignement. Un minimum de 15 ED optionnels est demandé pour prétendre à la validation de votre DES. Les enseignements autour de la thèse ne sont pas comptabilisés pour les 15 ED.

Pour compléter votre formation, il vous est demandé de faire au moins une formation extérieure à celle proposée par le Département de Médecine générale. Sont données à titre possibilité : enseignements mutualisés d'Ile de France, Journée de la médecine générale, Printemps de Bicêtre, participation à des congrès de médecine générale. En cas de doute sur une formation extérieure validante, c'est la liste mise à jour sur le site du DES qui fait foi.

N'oubliez pas de conserver les certificats de présence afin de justifier de ces enseignements.

Les communications affichées ou orales et la publication d'article scientifiques peuvent être valorisées dans votre portfolio le cas échéant.

3. Enseignement dirigé et portfolio

Afin de compléter votre portfolio, vous devrez rattacher chaque enseignement, soit à une compétence, soit à une famille de situation.

Pour vous aider, nous vous proposons une répartition des enseignements en compétences ou familles de situations. Cette grille est indicative, non-exhaustive et sujette à modifications.

Compétences	Enseignement facultaire
1. Premier recours, urgences 2. Relation, communication, approche centrée sur le patient	Communication thérapeutique / Atelier de simulation Situations cliniques relationnelles Introduction à l'entretien motivationnel Groupe de formation à la relation thérapeutique
3. Approche globale, prise en compte de la complexité	
4. Éducation, prévention, santé individuelle et communautaire	Dépistages organisés et individuels Conseils aux voyageurs Vaccinations
5. Continuité, suivi, coordination des soins autour du patient	
6. Professionnalisme	Principaux résultats de consultation et données de la science Actualités en médecine générale Recherche documentaire en médecine générale Le dossier médical informatisé Cotations des actes en médecine générale Remplacements et installation : mode d'emploi Enseignements autour de la thèse

En **gras** sont notés les enseignements obligatoires.

Familles de situations

1. Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, polymorbidité à forte prévalence
2. Situations liées à des problèmes aigus, programmées ou non, fréquentes ou exemplaires
3. Situations liées à des problèmes aigus dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
4. Situations autour des problèmes de santé concernant les spécificités de l'enfant et l'adolescent
5. Situations autour de la sexualité de la génitalité et de la reproduction
6. Situations autour de problèmes liés à l'histoire familiale et à la vie de couple
7. Situations de problèmes de santé et/ou de souffrance liés au travail

Séances facultaires

Diabète, introduction de l'insuline/ADO
Soins palliatifs
Addiction à l'alcool
Tabac et cannabis
Sujet âgé en médecine générale

Pathologies aiguës de l'enfant en médecine générale
ARP Asthme/BPCO

ARP santé mentale

Spécificité de l'adolescent patient et sa consultation
Consultation du nouveau-né
Suivi de l'enfant et développement psychomoteur
Troubles des apprentissages
Allaitement maternel en médecine générale

Contraception - IVG
L'abord de la sexualité
Les traitements de la ménopause
Ateliers techniques de gynécologie

Guidance parentale
Maltraitance aux femmes
Maltraitance faite aux enfants

Arrêt de travail (maladie, accident de travail et maladie professionnelle)

8. Situations dont les aspects légaux, déontologiques et/ou juridiques sont au premier plan

9. Situations avec des patients difficiles et/ou exigeants

10. Situations où les problèmes sociaux sont au premier plan

11. Situations avec des patients d'une autre culture

Prescription médicamenteuse

Arrêt de travail (maladie, accident de travail et maladie professionnelle)

Éléments de réponse aux questions polémiques des patients

Situations cliniques relationnelles avec le patient

Inégalités sociales de santé

GEP

En **gras** sont notés les enseignements obligatoires.

4. Validation des enseignements

Un livret de suivi d'enseignement facultaire vous est fourni. Il vous permet d'attester votre présence aux cours. Il vous appartient de le faire remplir et d'en garder une copie afin de justifier des enseignements auquel vous avez participé.

Au cours de la phase socle

Pour l'enseignement, vous devez avoir assisté :

- aux enseignements dirigés rattachés au stage ambulatoire de niveau 1
- aux enseignements : Communication thérapeutique/atelier de simulation de la phase socle
- aux enseignements dirigés obligatoires en phase socle

Ces enseignements sont complémentaires de vos traces d'apprentissage, de vos RSCA et du tutorat pour alimenter votre portfolio et vous aider à illustrer vos apprentissages dans cette phase socle.

Au fur et à mesure de votre cursus, une fiche de suivi sera remplie par vos soins. Cette fiche permettra de suivre votre investissement dans l'enseignement qui participera à la validation de la phase socle (en fin de première année). Le document vous communiqué lors de la réunion sur la validation de la phase socle.

Attention, certains enseignements sont susceptibles de changer ou d'évoluer au cours des 3 ans. Tout changement en cours d'année vous sera notifié par mail.

Au cours de la phase d'approfondissement

En fin de phase socle, un projet pédagogique vous sera notifié.

Durant la phase d'approfondissement, vous devrez participer aux différents enseignements pour remplir les conditions de validation du DES.

VI. Tutorat

Lors de la réunion d'accueil, un tuteur vous sera attribué. Ce tutorat, assuré par des médecins généralistes, est obligatoire.

1. Les missions de votre tutrice/tuteur

Votre tuteur vous accompagne pendant toute la durée du DES, et vous aide à développer votre projet professionnel

En fonction de vos besoins, le tuteur vous conseille en vous orientant vers le bon stage ou le bon interlocuteur et en vous proposant des méthodes d'apprentissage adaptées.

Le tuteur repère les besoins et les difficultés éventuelles que vous pourriez éprouver que ce soit au niveau des stages, de l'enseignement facultaire ou de votre avenir professionnel.

Il supervise votre cursus.

Il vous aide dans la réalisation des traces d'apprentissage.

Il valide vos traces d'apprentissage chaque semestre :

- Pour les semestres hospitaliers : RSCA et journal de bord
- Pour les semestres ambulatoire : RSCA ; le journal de bord est validé par les maîtres de stage des universités lors de vos stages ambulatoires.

Il participe à la proposition de validation de chacune des étapes de votre cursus :

- À la fin la phase socle.
- À mi-parcours de la phase d'approfondissement : il repère les éventuelles difficultés
- À la fin de la phase d'approfondissement il participe à l'évaluation de votre parcours

Il fait une proposition de validation de votre portfolio en fin d'internat pour qu'il puisse être présenté au jury de DES.

Concernant les traces d'apprentissage, le tuteur les valide lorsqu'il estime que la rédaction et la réflexion sont abouties.

Rappel : Le RSCA semestriel obligatoire, ainsi que le journal de bord en stage hospitalier devra avoir été validée par votre tuteur. Il conviendra donc de tenir compte les délais de relecture des traces par votre tuteur. C'est à vous d'en discuter avec lui/elle à chaque semestre. Une date buttoir de rendu des RSCA : **au plus tard le 15° jour du 4° mois de stage, soit le 15 mars ou le 15 septembre.**

2. Les rencontres tutorielles

Cet enseignement obligatoire a lieu durant les trois années du DES de médecine générale. Chaque groupe est animé par un tuteur et se réunit régulièrement tout au long du cursus. Vous devrez avoir participé à au moins 9 groupes de tutorat sur l'ensemble de votre internat pour valider votre DES.

Les groupes de tutorat seront autant d'occasions pour travailler vos traces semestrielles, ou présenter d'autres situations cliniques problématiques issues de votre pratique à vos co-internes pouvant faire l'objet d'une trace..

3. Les objectifs du tutorat

Ces objectifs s'appliquent aussi bien pour les traces d'apprentissage que pour les rencontres tutorielles

- Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage
- Développer des stratégies de recherche documentaire efficaces
- Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes tirés d'expériences professionnelles
- Apprendre la démarche réflexive
- Apprendre à travailler en équipe efficacement
- Favoriser les transferts et l'intégration des connaissances
- Prendre conscience de ce que je ne sais pas.

Les contacts avec vos tuteurs auront donc lieu dans les situations suivantes :

- Lors des validations des traces d'apprentissage : contacts mail
- Lors des rencontres tutorielles : contacts présentiels
- Lors de la validation du port-folio : contacts mail et / ou présentiels
- **Lors de difficultés personnelles ou professionnelles** : contacts mail ou téléphoniques

Exemples :

1/ Mon stage a un rythme très soutenu et j'ai beaucoup de gardes. Je n'arrive pas à trouver le temps pour écrire mes traces d'apprentissage. **J'informe mon tuteur de la situation rapidement.**

Cela lui donnera des clés de compréhension si je suis en retard dans le rendu des traces d'apprentissage. Cela donnera également l'opportunité de discuter avec lui sur la manière dont je m'organise. Il aura peut-être des propositions pour m'aider à organiser mon temps différemment.

2/ J'ai des relations compliquées avec certains médecins lors de mon stage. Je crains de ne pas avoir une bonne évaluation. **J'informe mon tuteur de la situation rapidement.**

Il pourra sûrement me conseiller et informer le département qui aura des clefs de compréhension si l'évaluation n'est effectivement pas favorable.

VII. Portfolio et traces d'apprentissage

Un cours vous sera dispensé pour vous expliquer dans les détails comment rédiger une trace et ce que doit comporter votre portfolio. Ce chapitre du livret, n'est donc pas exhaustif, il a pour objectif de vous en présenter les bases.

1. Le portfolio

Le portfolio est une collection organisée et cumulative de vos travaux et de réflexions, qui rassemble des informations sur les compétences que vous avez développées.

La supervision par votre tuteur est essentielle pour garantir la qualité de votre portfolio. Il se constitue au fur et à mesure du déroulement du DES et doit être présenté régulièrement au tuteur.

2. Les traces d'apprentissage

Votre production écrite de traces d'apprentissage à partir du travail réalisé est à la fois une méthode de formation et d'évaluation de l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale.

Les traces d'apprentissage devront être rendues à votre tuteur au plus tard le 15^e jour du 4^e mois de stage, soit le 15 mars ou le 15 septembre.

Toute trace d'apprentissage doit :

- Illustrer une situation caractéristique de la médecine générale
- Identifier une famille de situation
- Identifier et développer une compétence
- Présenter la démarche réflexive de l'interne

Une trace d'apprentissage comporte obligatoirement des données relevant de la description de la situation vécue (contexte), les réponses apportées aux problèmes rencontrés, la capacité à les rendre intelligibles et accessibles à soi-même comme aux autres (réflexivité), la pertinence des axes de recherche, l'analyse critique et une synthèse des apprentissages effectués.

Types de traces d'apprentissage :

- Les RSCA : récits de situations complexes et authentiques, 1 RSCA est obligatoire à chaque semestre.
- Le journal de bord : illustrant au travers de vos échanges et vos recherches l'acquisition des compétences au travers de dix situations d'apprentissage (15 lignes) minimum. Il est obligatoire au cours de chaque semestre
- Un Relevé d'activité quotidien (RAQ) sera mis en place et obligatoire en stage ambulatoire dès que l'outil informatique sera accessible. Vous serez informé au cours de votre DES de la date à laquelle il deviendra obligatoire.

- Tout autre type de document rédigé, accompagné d'un texte permettant de contextualiser et de présenter l'analyse critique :
 - Compte-rendu d'hospitalisation ou lettre de demande d'avis spécialisé rédigé et contextualisé à la médecine générale
 - Compte-rendu d'une réunion professionnelle, d'une séance de formation.
 - Résumé d'un article médical commenté et critiqué.
 - Résumé d'un ouvrage en lien avec la médecine, commenté et critiqué
 - Trace d'apprentissage de gestes techniques de MG
 - Synthèse écrite d'une formation médicale suivie en rapport avec l'exercice de la médecine générale, d'un congrès
 - Compte rendu de GEP
 - Publication, poster...

Ces traces doivent être évaluées par le tuteur puis colligées dans le portfolio qui est le recueil de vos travaux organisés par compétences. Les familles de situation abordées devront être répertoriées.. Elles s'effectuent dans un cadre rigoureux qui reste ouvert à l'innovation dans le modèle choisi.

Chaque stage doit donner lieu obligatoirement à la réalisation d'un RSCA, d'un journal de bord minimum. Le RAQ sera mis en place au cours de votre DES pour les stages ambulatoires. Le port folio est pris en compte lors de la validation des différentes phases de votre DES, pouvant invalider notamment la phase socle si les traces opposables ne sont pas réalisées. Ce nombre de traces n'est pas exhaustif, bien au contraire. Il ne permet pas de remplir la liste des compétences et familles de situation nécessaires à la validation du portfolio.

Les **RSCA** : Récits de Situations Complexes et Authentiques se déclinent ainsi :

1. Récit

Il s'agit de la description du cas clinique avec les antécédents pertinents, l'histoire de la maladie et la prise en charge.

2. Analyse critique

Elle présente la démarche de réflexion : le questionnement sur l'expérience vécue, la détermination du besoin d'apprentissage et les ressources utilisées pour l'apprentissage.

3. Impact sur la pratique

Il s'agit de décrire l'apprentissage fait de cette expérience et ce qui peut être retenu pour la pratique future. Cela justifie la compétence acquise.

4. Conclusion

Le contenu d'un RSCA devra s'inscrire dans un format de **4 pages** maximum.

VIII. Validation de la phase socle

La phase socle doit être validée en 2 ans maximum.

Il vous est demandé au cours de cette première année :

- **D'avoir travaillé au minimum les 4 familles de situations suivantes :**

- 1- Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly-morbidité à forte prévalence
- 2- Situations liées à des problèmes aigus/ non programmés/fréquents/ exemplaires
- 3- Situations liées à des problèmes aigus/non programmés dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
- 10- Situations où les problèmes sociaux sont au premier plan.

- **D'avoir travaillé les 6 compétences, en particulier les 3 suivantes :**

- Premier recours, urgence,
- Relation, communication, approche centrée patient,
- Approche globale, complexité : cette compétence devra être plus développée chez les internes ayant pu bénéficier du stage ambulatoire de niveau 1 durant la phase socle.

*Chaque étudiant est reçu par un **jury** en vue de sa validation de phase socle. Un dossier doit être déposé au préalable au secrétariat du Département.*

Tous les documents demandés pour ce dossier doivent être retournés au secrétariat **avant le 30 juin 2020** et comportera :

- votre fiche de suivi
- un curriculum vitae avec une photographie
- votre port folio comprenant l'ensemble des travaux d'écriture de l'année et une fiche de synthèse des familles de situations cliniques et des compétences abordées
- votre projet pédagogique pour la phase d'approfondissement
- l'évaluation de stage des Maîtres de stage hospitaliers et/ou ambulatoires (celle du 1^{er} semestre et celle intermédiaire du 2nd semestre)
- l'évaluation de votre tuteur qu'il rendra lui-même au département de médecine générale
- votre projet de thèse
- votre projet professionnel

Les modèles de projet de thèse, de projet professionnel et de fiche de suivi vous seront fournis lors de la réunion d'information sur la validation de la phase socle.

Les modalités précises de la validation de la phase socle vous seront données lors d'une réunion d'information qui aura lieu le 17 mars 2020 (présence obligatoire).

La date prévue pour les jurys de validation de la phase socle est le 10 septembre 2020 (présence obligatoire).

Si vous souhaitez repasser les ECN*

Vous devez adresser à vos UFR, directeur de département de médecine générale, ARS et CHU de rattachement un courrier les informant de votre décision de renoncer définitivement au bénéfice de vos premières épreuves avant la date indiquée sur l'arrêté d'ouverture des épreuves. Vous renoncez de facto à votre classement précédent et à votre affectation actuelle.

C'est le service de la scolarité de Paris-Sud qui procédera à votre inscription aux ECN.

Vous devez avoir effectué le premier semestre **ET** être en poste au moment de l'examen (c'est à dire en stage) et ne pas être en situation d'absences prolongées non statutaires

Vous ne pourrez bénéficier du mois de révision précédent l'examen octroyé au DFASM3.

Les stages validés lors de votre première année d'internat ne seront pas nécessairement repris lors de votre nouvelle affectation. Cette décision reviendra au coordinateur régional du DES de votre nouvelle affectation. Ainsi il est possible que vous soyez contraint de refaire une nouvelle phase socle dans votre le cadre de votre nouvelle affectation.

** Cela est possible uniquement en première année de DES.*

IX. Thèse d'exercice

La thèse d'exercice est un travail de recherche faisant partie de la formation académique de tous les médecins. À ce titre, elle constitue un des éléments nécessaires à la validation du DES de médecine générale.

Vous êtes libre de choisir le sujet de votre thèse. Cependant, votre travail devra nécessairement porter sur une thématique en lien avec la médecine générale. Si votre sujet de thèse n'est pas en lien avec la médecine générale, vous devrez rédiger un mémoire de médecine générale en plus de votre thèse.

Pour vous aider dans la réalisation de votre thèse, le Département a mis en place divers enseignements permettant de vous accompagner et d'acquérir les compétences dont vous aurez besoin. Les réponses aux questions les plus fréquentes sur la thèse sont disponibles sur le site internet (<http://www.medecine.u-psud.fr/fr/medecine-generale/theses.html>).

1. Enseignements facultaires liés à la thèse

a. Séminaires d'accompagnement à la réalisation de la thèse :

- Le séminaire d'initiation à la thèse décrit le déroulement du travail de thèse et les aspects administratifs liés à la thèse en abordant via des travaux pratiques l'élaboration d'un sujet de thèse.
- Recherche qualitative
- Élaboration d'un questionnaire
- Statistiques appliquées à la thèse
- Recherche documentaire
- Formation à l'utilisation de Pubmed (base de données des articles médicaux)
- Formation à l'utilisation de Zotero (logiciel bibliographique)

En dehors du séminaire d'initiation à la thèse qui est un cours obligatoire au cours de la phase socle, ces enseignements sont facultatifs mais à **inscription obligatoire** (nombre de places limitées dans les salles informatiques).

b. Permanence de thèse

Des permanences de thèse de 2 heures sont organisées chaque mois avec un enseignant du Département afin de vous aider individuellement à avancer dans votre travail de thèse. Vous pourrez y être conseillé pour chaque étape de votre travail de thèse, par exemple :

- Bibliographie, formulation de la question de recherche, méthodologie de la recherche, questionnaire, types d'analyses statistiques nécessaires

- Rédaction de la fiche thèse
- Pour le travail de thèse : recueil de données, analyses des données, rédaction, etc...

La participation nécessite une inscription préalable au département de médecine générale.

Le seul prérequis est une ébauche de sujet de thèse avec un début de recherche bibliographique.

2. Projet de thèse à rédiger en fin de phase socle

À la fin de votre première année de DES, il vous sera demandé de faire état de l'avancement de votre réflexion pour définir un sujet de thèse. Pour cela vous devrez rédiger un projet de thèse selon le modèle qui vous sera fourni. Des informations supplémentaires sur le projet de thèse vous seront fournies lors du séminaire d'initiation à la thèse.

Attention à bien différencier le projet de thèse de la fiche thèse.

3. Procédure de déclaration d'un sujet de thèse d'exercice

Lorsque vous aurez défini une question de recherche, développé une méthodologie ad hoc et trouvé un directeur de thèse, vous devrez renseigner la fiche de thèse du département avant de débiter le recueil de vos données. Cette fiche (ainsi que sa notice explicative) est accessible sur le site du département ou auprès du secrétariat. Elle présente votre projet de thèse selon un plan précis. Une fois complétée et validée par votre directeur de thèse, la fiche de thèse est à transmettre au secrétariat. Un rapporteur vous sera alors attribué en fonction du sujet et/ou de la méthode utilisée et il présentera votre fiche à une séance mensuelle d'évaluation de fiche de thèse.

A l'issue de cette séance, vous recevrez une évaluation de votre projet de thèse qui pourra être accepté, refusé ou des modifications pourront vous être demandées. Vous pourrez communiquer avec votre rapporteur à propos d'éventuelles remarques ou pistes d'améliorations suggérées. Une fois désigné, votre rapporteur est le référent de votre projet de thèse en cas de questions ou de difficultés auxquelles votre directeur de thèse ne peut vous apporter de réponse.

L'objectif de la fiche de thèse est avant tout pédagogique. Il s'agit d'analyser la pertinence du sujet (qui doit être en lien avec la médecine générale), la méthodologie et la faisabilité de votre thèse avant de commencer le recueil de données et les analyses.

NB : Tout travail de recherche débute par une revue de la littérature. En conséquence les revues de la littérature (simple sans autre apport) sont rarement acceptées comme travail de thèse à Paris-Sud. Si vous vous orientez dans un travail de synthèse de la littérature, prenez contact avec un membre du Département pour vous assurer qu'il n'y aura pas de refus.

4. Aspects réglementaires de la thèse

La réalisation de votre thèse, ainsi que votre future pratique professionnelle, vous conduira à collecter et à traiter de nombreuses données à caractère personnel, parmi lesquelles figurent les données de santé. Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est rendu applicable à l'ensemble des traitements de données à caractère personnel. Ce texte de l'Union européenne poursuit et étend l'œuvre entreprise par le législateur français avec l'adoption de la loi dite Informatique et Libertés (LIL) en 1978. Cette dernière a récemment été modifiée afin d'intégrer les innovations du RGPD.

Au début de votre cursus, une intervention du Délégué à la protection des données de l'Université Paris-Sud vous sera proposée. Des outils et méthodes favorisant la protection des données vous seront présentés. Ils vous seront utiles pour la réalisation de vos travaux de recherche mais aussi lors de votre pratique professionnelle. Vous pourrez également profiter de ce temps d'échange pour poser vos questions.

5. Soutenance de thèse : formalités administratives auprès de la scolarité

Une fois votre manuscrit de thèse rédigé (50 pages maximum hors annexes), vous entrez dans la partie administrative de la thèse d'exercice qui est gérée au niveau de la scolarité de la Faculté de Médecine de Paris-Sud.

Étape 1 : Trouver un résident de jury

Trouver un président de jury pour votre soutenance de thèse qui doit être obligatoirement un professeur titulaire des universités (PU). Faire signer 2 exemplaires de vos titres et conclusions par votre président de jury.

Étape 2 : Obtenir le permis d'imprimer

Une fois les 2 exemplaires des titres et conclusions signés par votre président de jury, vous devez les déposer avec un exemplaire non relié de votre manuscrit et un résumé en anglais et en français d'une page incluant les mots-clés à la scolarité. Ensuite, le Doyen attribue à un rapporteur la relecture de votre manuscrit dans le cadre de la commission universitaire des thèses d'exercice. Toute thèse d'exercice doit être soumise à la commission des thèses afin d'obtenir le permis d'imprimer. Cette commission, instituée par le doyen, vérifie dans le détail le fond et la forme du manuscrit selon une grille. Elle est habilitée à demander toute modification du texte à son rédacteur et elle conseille le doyen sur la délivrance ou non du permis d'imprimer. L'obtention de son avis nécessite un certain délai. Il faut prévoir un mois au minimum.

Attention, le dépôt du manuscrit de thèse n'est possible que du 5 septembre au 30 juin

Étape 3 : Constitution du jury

Votre jury doit être composé d'au moins quatre médecins, dont trois universitaires (PU, PA, PU émérite, MCU, MCA), sachant que le directeur de thèse peut faire partie de ces membres obligatoires. La constitution de votre jury est de votre ressort. Le choix de ses membres est laissé à votre appréciation. Il n'y a aucune obligation à ce que vous preniez des médecins généralistes.

NB : Si vous souhaitez soutenir en octobre, pensez à constituer votre jury précocement car les sollicitations sont très nombreuses pour cette période.

X. Validation du DES de médecine générale

A la fin de votre cursus **et au plus tard** 6 ans après votre première inscription en DES de médecine générale vous devrez vous présenter devant un jury de validation du DES.

1. Prérequis à la validation du DES

Pour postuler, vous devrez avoir :

1. Validé tous les stages en respectant la maquette
2. Validé tous les enseignements facultaires obligatoires et un minimum de 15 séances optionnelles
3. Complété votre portfolio contenant les différentes traces d'apprentissage colligées au cours du DES
4. Soutenu votre thèse de médecine générale

2. Avant le jury

Vous devez faire acte de candidature auprès du secrétariat de MG (mg.medecine@u-psud.fr) avec copie au Dr Pascale Arnould (pascale.arnould@u-psud.fr), responsable de l'organisation des jurys.

Un dossier constitué devra être apporté au secrétariat du DMG dans les délais impartis, et comportera:

- votre livret de suivi d'enseignement
- la proposition de validation pédagogique du tuteur
- la page de garde, le résumé, la conclusion de votre thèse, la composition de votre jury avec la date de soutenance ainsi que votre fiche de thèse validée. Pour ceux d'entre vous n'ayant pas soutenu leur thèse, fournir le permis d'imprimer signé par le doyen.
- la synthèse de votre portfolio
- votre projet professionnel

3. Jury de DES

Le jury de validation du DES se réunit au niveau de la Faculté de Paris-Sud, 4 fois par an : en janvier, avril, juin et octobre. Les dates sont données régulièrement par le secrétariat ainsi que les délais à respecter pour produire l'ensemble des documents.

Lors du jury, il vous est demandé d'illustrer en 4 diapositives maximum comment vous avez acquis les compétences d'un médecin généraliste au cours de votre DES et votre projet professionnel

Il est recommandé aux internes de valider leur DES dès la fin de leur internat.

Les internes n'étant pas en mesure de valider leur DES en fin de T3 devront reprendre une inscription à la faculté en novembre.

La présentation du portfolio est amenée à être modifiée notamment quand le dispositif du portfolio électronique sera mis en place. Son utilisation sera obligatoire et une adaptation sera nécessaire. Nous vous informerons dès que possible.

Conclusion : profitez de ces trois années

Les membres du département de médecine générale sont à votre disposition pour compléter, expliquer et discuter vos projets. N'hésitez à venir vers nous pour toute question.

Nous vous souhaitons de très belles années universitaires